



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Janvier 2023



Votre complémentaire santé

La complémentaire santé
des boulangers, pilotée
par vos partenaires sociaux,
et conforme avec votre
convention collective.

Vos garanties

Vous bénéficiez d'un régime avec un haut niveau de remboursement :

- Consultation chez un spécialiste adhérent au DPTM : 300 % de la base de remboursement jusqu'à 75 € ;
- Achat d'équipements optique jusqu'à 800 € ;
- Prothèses dentaires (couronne sur dent ou sur implant) : jusqu'à 516 € ;
- Implants dentaires : 1 500 € par implant (3 par an) ;
- Forfait maternité : 530 € par enfant déclaré ;
- Prothèses auditives : 100 % de la Base de remboursement + Crédit de 2 900 € sur deux années consécutives ;
- Lentilles remboursées par la Sécurité sociale : 100 % de la BR + crédit annuel de 200 €.

La garantie assistance

La garantie assistance de votre complémentaire santé vous accompagne pour préserver votre tranquillité et vous assurer un quotidien toujours serein. En fonction des événements de vie qui vous touchent :

- Transport pour vos rendez-vous médicaux ;
- Livraison de médicaments à domicile ;
- Livraison des courses et des repas ;
- Aide-ménagère ;
- Garde d'enfants à domicile ;
- Conduite d'enfants à l'école ou aux activités extra-scolaires (en présence d'un adulte).

Le fonds d'action sociale

En cas de difficultés financières liées à des problématiques de santé (hospitalisation, dépassement d'honoraire...), vous pouvez solliciter le fonds d'action sociale dédié à votre profession.

Pour formuler votre demande, vous devez compléter et nous retourner le formulaire de demande d'intervention sociale.

L'ensemble des informations et documents sont disponibles sur :
www.ag2rmondiale.fr/ccn/boulangerie-patisserie-artistiques

La prévention

Les représentants de votre branche mettent en place chaque année des campagnes de prévention adaptées à votre profession.

Le programme 2022/2023 :

- Accompagnement dans la gestion des allergies respiratoires
- Prévention bucco-dentaire dans les CFA
- Campagne d'incitation à une consultation de prévention bucco-dentaire à des âges clés
- Prévention du diabète de type II
- Prévention de l'allergie à la farine dans les CFA
- Accès à un comité d'experts hospitalo-universitaires
- Prévention des troubles veineux

Branchez-Vous Santé :

Vous bénéficiez du programme de prévention comprenant :

- Un accès à l'innovation Visible Patient ;
- Un programme de lutte contre les récurrences après cancer ;
- Un bilan prévention avec « En quête de vie ».



Vos cotisations

Salariés

	Régime général	Régime Alsace Moselle
Base	1,50 % du PMSS ⁽¹⁾ par mois soit 55 €	1,05 % du PMSS ⁽¹⁾ par mois soit 38,50 €
Option 1	8,00 € / mois	8,00 € / mois
Option 2	16,00 € / mois	16,00 € / mois

(1) PMSS : plafond mensuel de la Sécurité sociale 3 666 € au 01/01/2023.

Anciens salariés

Lorsque vous quittez votre emploi après 5 ans d'affiliation au régime frais de santé de la boulangerie artisanale, que vous êtes bénéficiaire soit :

- d'une rente d'incapacité ou d'invalidité,
- d'une pension de retraite,
- sans emploi et indemnisé par le Pôle emploi.

Vous pouvez bénéficier du régime des anciens salariés avec le même niveau des garanties que les salariés à un tarif avantageux.

Retrouvez la fiche tarifaire
sur le site :

[www.ag2ramondiale.fr/ccn/
boulangeriepatisserie-artisanales](http://www.ag2ramondiale.fr/ccn/boulangeriepatisserie-artisanales)

La téléconsultation médicale

- Un médecin généraliste, disponible en moins de 30 minutes ou sur rendez-vous au :

(+ 33)14185 82 84

(prix d'un appel local)

service disponible 24h/24, 7j/7 ;

- Prescription d'ordonnance, le cas échéant ;
- Accessible depuis la France et l'étranger ;
- Respect du secret médical et de la confidentialité des données personnelles.

La géolocalisation des professionnels de santé

Pour l'utiliser, il vous suffit de vous inscrire aux services en ligne, c'est gratuit et sans aucune obligation :

<https://inscription.ag2rlamondiale.fr/connexion/>

Les réseaux partenaires Itelis

Des soins de qualité au meilleur prix. Grâce à nos nombreux partenaires, c'est tout un réseau de professionnels de santé qui permet de bénéficier de multiples avantages et de services préférentiels. C'est aussi l'assurance d'avoir une prise en charge de qualité, quels que soient le besoin et la arantie.

Fil + boulangerie

Avec FIL + Boulangerie, nous mettons à votre disposition un service de conseil et d'accompagnement au quotidien pour les apprentis, les salariés, les chefs d'entreprise, les retraités et leurs proches.

Vos services

Les services inclus dans votre offre santé

Le Tiers-payant

La carte de tiers payant permet d'être dispensé d'avance de frais chez plus de 200 000 professionnels de santé. Grâce à cette dispense d'avance de frais, vous ne réglez que votre éventuel reste à charge. Pour en bénéficier, il vous suffit de présenter votre carte de tiers payant avec votre carte vitale pour ne pas avancer vos dépenses de santé.

Le tiers payant concerne les actes suivants :

- Hospitalisation (hors soins externes), frais de séjour, honoraires, chambre particulière, forfait hospitalier ;
- Soins de ville et soins externes, actes médicaux, radiologie, auxiliaires médicaux, analyses, frais de transport ;
- Pharmacie.

Contactez nos conseillers

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h

en composant le :

0969 366 606 (appel non surtaxé)



Votre espace client

Les services en 1 clic

Gagnez du temps et profitez au mieux de votre complémentaire santé grâce à votre espace client 100 % sécurisé.

- Envoyer vos demandes de remboursement ;
- Consulter vos remboursements ;
- Être informé par mail des remboursements effectués ;
- Demander la réédition de votre carte de tiers payant ;
- Retrouver les professionnels de santé conventionnés proches de chez vous ;
- Consulter le descriptif de vos garanties.

Comment accéder à mon espace client ?

Pour vous inscrire sur votre espace client et profiter de tous les services offerts :

- Connectez vous sur www.ag2rlamondiale.fr
- Cliquez sur votre espace client et remplissez le formulaire ;
- Vous recevrez vos codes d'accès par courrier ou par mail (si vous avez indiqué la référence figurant sur votre décompte santé).

Votre application Côté santé

Pour suivre rapidement vos dépenses de santé, AG2R LA MONDIALE lance l'application Côté santé. Elle regroupe au même endroit toutes les informations liées à la santé.

Pour utiliser cette application, il suffit de la télécharger dès aujourd'hui sur l'App Store et sur Google Play. Saisissez ensuite l'identifiant et le mode de passe utilisés pour vous connecter aux espaces clients d'AG2R LA MONDIALE. Vous pouvez suivre immédiatement vos remboursements santé.

Document non contractuel.

00002294-230419-01 - Crédit photo : Getty Images.

Vos contacts

Vous accueillir et vous faciliter l'accès à nos services.

Une démarche à effectuer ?

Une question concernant votre dossier ?

Nos conseillers sont à votre écoute.

Retrouvez toutes les informations concernant votre régime frais de soins de santé sur :

<https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-boulangerie-artisanale>



Par courrier :

Toute correspondance doit être envoyée à votre Centre de gestion AG2R LA MONDIALE. L'adresse figure sur votre carte de tiers payant.

Par téléphone :

Pour toute question relative à votre contrat santé, veuillez composer le :

0 969 322 000

Par Internet :

www.ag2rlamondiale.fr

AG2R Prévoyance – Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité Sociale
Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R
14-16, boulevard Malesherbes 75008 Paris
Siren 333 232 270